

PROJET PÉDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



ALAE-ALSH

MONTASTRUC- LA- CONSEILLÈRE

2025 / 2026



Sommaire

L'organisateur et le projet éducatif

Le territoire intercommunal

- Le Projet Éducatif du Territoire PEDT
- Le contexte communal
- Les enjeux et orientations éducatives

Présentation de la structure

- Le rôle de chacun et la composition de l'équipe
- Le projet
- Le constat
- Le fonctionnement des ALAE ALSH
 - ALAE Maternel
 - ALAE Élémentaire
 - ALAE Mercredi
 - ALSH Vacances

Orientations pédagogiques

- Objectifs pédagogiques et moyens
- L'accueil des enfants en situation d'handicaps
- La parentalité et la co éducation

Agenda Annuel

L'organisateur et le projet éducatif.

Dans le cadre d'un marché public, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Nos objectifs

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la **construction d'une citoyenneté responsable et active.**

Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

Nos principes

L'éducation à la citoyenneté repose sur **l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.**

La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité

Participer à la **transformation** et au **progrès social** :

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ;
- Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

Préface

Quoi de mieux que les vacances, les mercredis et les temps périscolaires, pour découvrir la vie en collectivité, se découvrir et être acteur de ses loisirs ?

Le service Enfance de Communauté de Communes des Coteaux du Girou, offre la possibilité à vos enfants de se construire en fonction de leur rythme dans un environnement adapté à leurs envies et leurs besoins.

Nous nous efforçons ainsi de proposer des lieux qui soient vraiment... de loisirs et accessibles à tous!

L'enfant pourra éprouver le plaisir de vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux terrains de jeux, grandir à son rythme, retrouver ses copains, être acteur de ses vacances, s'épanouir tout simplement dans un cadre bienveillant...

Hormis les activités de loisirs, l'enfant pourra au travers des temps d'accueils, trouver un véritable lieu de socialisation, d'apprentissage et d'informations.

Tous les publics pourront aussi découvrir les espaces éducatifs des communes : La médiathèque, les infrastructures sportives... Le plaisir de lire, de jouer...

Tout un programme... dont vous allez pouvoir découvrir dès maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique.

C'est le recueil de toutes les idées de l'équipe pédagogique, des plus modestes aux plus ambitieuses.

Que vous soyez parent, animateur, partenaire, ce document est pour vous.

Nous avons souhaité ce projet accessible, lisible et agréable pour tous afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation des services de LE&C Grand Sud.

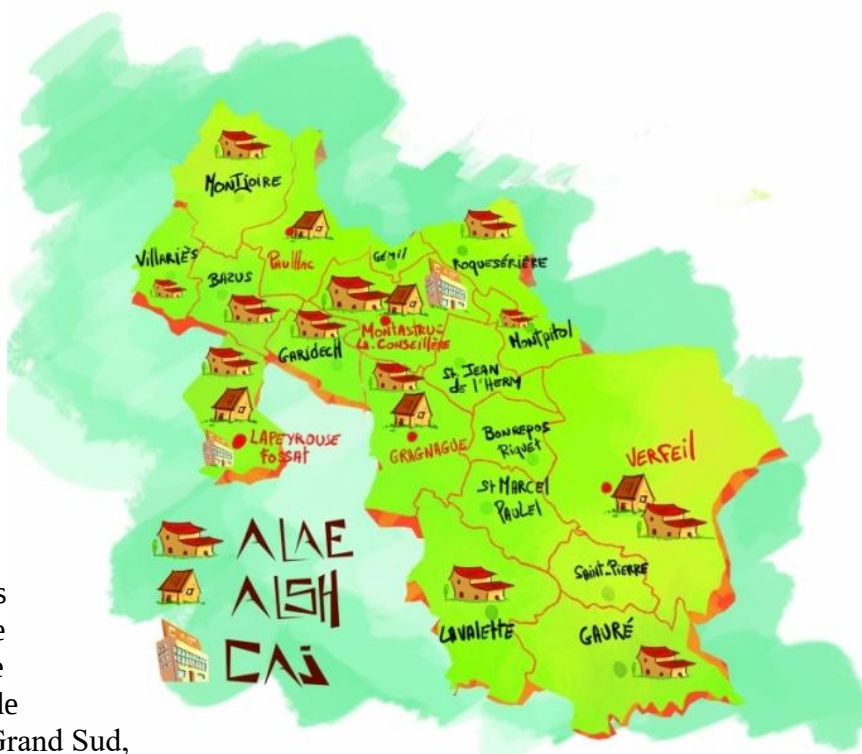
Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous, à le faire vivre chaque jour...

L'équipe pédagogique

Le territoire intercommunal.

Située à la bordure du département de la Haute-Garonne, au nord-est de Toulouse, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) est frontalière du département du Tarn. Ce territoire attractif à proximité du bassin d'emploi de Toulouse connaît une progression constante depuis sa création pour réunir 21 474 habitants en 2021.

A partir de 2008 la C3G se dote de la compétence de création et de Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergements et des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole. Elle délègue la gestion et la coordination de ces structures à l'association LE&C Grand Sud, dans le cadre d'un marché public.



Progressivement et jusqu'en 2013, toutes les écoles publiques du territoire sont dotées d'un ALAE et 5 ALSH accueillent les enfants les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Les élus se sont positionnés pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2014. Ce choix, assorti de la volonté et des moyens pour proposer une offre éducative périscolaire complémentaire à l'école en s'appuyant sur les ressources locales, a amené les professionnels enseignants, animateurs et les associations à travailler ensemble.

Ces choix successifs, ainsi que le maillage du territoire, portent en germe le souhait de travailler à une réelle continuité éducative confirmée par l'engagement de l'intercommunalité dans une démarche de **Projet Éducatif Territorial**.

Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Le Projet Éducatif Territorial « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Le Projet Educatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée. Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Une extension du Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été signé par un avenant jusqu'en 2026 par la C3G, le Préfet de la Haute Garonne, le Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute Garonne de l'académie de Toulouse et le directeur de la CAF 31.

Le comité de pilotage PEDT a validé les orientations éducatives suivantes :

- **Axe 1 : Garantir un égal accès à tous.**
- **Axe 2 : Renforcer la culture du travail partenarial.**
- **Axe 3 : Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne.**

Cette année suite aux ateliers thématiques organisés dans le cadre du PEDT, un travail collectif autour de la parentalité et de la citoyenneté se dessine. Notre projet s'articule avec les orientations du PEDT, en intégrant les propositions d'actions suivantes :

- Projet intergénérationnel sous forme d'un concours de cuisine sur la période septembre/octobre ;
- Actions citoyennes s'inscrivant dans le mois de la fraternité sur la période de fin d'année ;
- Travail autour des besoins du jeune enfant en écho à la semaine de la petite enfance sur le mois de mars ;
- Poursuivre les actions de soutien à la parentalité avec, entre autres, des ateliers parents – enfants ;
- Mise en lumière du travail des équipes d'animations lors de la Fête de l'Enfance au mois de mai ;
- Poursuivre la prise en compte des besoins des enfants notamment avec le pool inclusion sur l'approche individuelle de chaque enfant avec une attention particulière pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune : délégués, Conseils Municipaux Enfants/Jeunes, montage de projets avec les enfants, ...
- Renforcer l'ouverture culturelle à travers la programmation TAP, les journées découvertes, les stages en période de vacances scolaires ;
- Poursuivre l'axe d'Education au Développement Durable : gestion des déchets, semaine de la nature en lien avec les bibliothèques, jardins pédagogiques, tri sélectif et gestion d'un compost...

Le contexte communal :

Montastruc-la-Conseillère est une commune française située dans le département de la Haute-Garonne, en région Occitanie. Au cœur de la Communauté de Communes des coteaux du Girou, sur l'axe routier Toulouse-Albi, la commune de Montastruc-la-Conseillère dispose d'un accès direct à l'autoroute A68 ce qui la positionne à 15 minutes de Toulouse. Son cadre de vie apaisant, située entre campagne et ville offre un paysage de coteaux verdoyants.

Sa superficie s'étend sur 15,5 km² pour une population de 3719 habitants en 2022.

La commune propose des équipements sportifs et culturels variés :

- Deux gymnases,
- Deux city stades
- Terrains de tennis intérieure et extérieur
- Stade de foot et de rugby
- Un dojo
- Un cinéma
- Une bibliothèque
- Une MJC (Maison des Jeunes et de la Culture)
- Espaces de jeux pour les enfants.

Montastruc la Conseillère dispose d'un éventail riche et varié d'infrastructures : salles sportives modernes, gymnase restructuré, pôle associatif en développement, structures dynamiques pour la jeunesse et la culture. Les nombreux clubs sportifs et associations culturelles participent à une vie locale active et conviviale, avec des projets structurants en cours.

Les enjeux et les orientations éducatives :

La commune dispose d'une école maternelle et d'une école élémentaire publique, d'une école primaire privée, d'un collège ainsi que d'un lycée privé.

Montastruc est doté d'un multi accueil et d'un espace jeunesse mais également d'une crèche. Nous mettons en place un dispositif passerelle à destination des différents publics que nous accueillons sur nos structures : crèche/maternels, GS/CP et CM2/ espace jeunesse. C'est un dispositif de transition qui favorise la découverte et l'adaptation d'un nouveau lieu, d'un nouveau fonctionnement.

Le rôle des services ALAE / ALSH

Le rôle des services ALAE, ALSH ont été défini lors de séances de travail collectif avec tous les directeurs ALAE/ALSH de la communauté de communes. Il sert à fixer un cadre commun à tous les Accueils de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs est une structure qui organise l'encadrement des enfants avant, après les classes et durant la pause méridienne ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires. Il est déclaré ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Accueil :

La notion d'accueil permet de mettre en avant la protection dont a besoin l'enfant pour être sécurisé affectivement et physiquement. Elle renvoie à la posture que doivent adopter les adultes afin d'apporter un accompagnement protecteur vers le monde des adultes et de prendre en compte les besoins élémentaires des enfants. Il s'agit d'un accueil permettant l'acceptation de tous au delà des différences. Il s'inscrit dans une action laïque, le refus de tout prosélytisme, et de toute forme de discrimination.

École :

Les activités proposées doivent être respectueuses des compétences mobilisées par les enfants dans le cadre de leurs apprentissages. Il convient de sensibiliser les équipes à ce que les enfants retournent en classe en état de pouvoir se concentrer, être attentifs et appliqués, sans être fatigués. Les enfants qui sont à l'ALAE sont avant tout à l'école. L'ALAE doit permettre à l'enfant de vivre au mieux sa journée d'école.

Collectif :

La vie à l'Accueil de Loisirs est collective. Elle permet un travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne, la communication, le ressenti des émotions, le vivre ensemble, le respect de la mixité et des nombreuses valeurs humanistes. Le jeu est un support privilégié de la transmission de ces valeurs. La notion de collectivité rappelle également la possibilité donnée à chacun de participer aux activités proposées par les Accueils de Loisirs.

Individus :

Pour autant, la vie collective ne doit pas s'opposer à la notion de prise en compte des enfants en tant qu'individus avec des besoins, des émotions, des envies et des états qui leurs sont propres. Il convient de former l'équipe à être à l'écoute de chaque enfant individuellement pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif, ou de se retrouver seul ou au calme s'il le souhaite.

Loisirs :

Le public est accueilli sur des temps de loisirs qui doivent permettre aux enfants de décompresser à la sortie de la classe et leur offrir des possibilités diverses de s'évader ou de pouvoir passer des vacances agréables. Les activités de loisirs sont un support privilégié pour favoriser une ouverture au monde, pour apprendre les différences et offrir à tous les possibilités d'un éveil, culturel, sportif, scientifique, citoyen... D'une manière générale, les enfants doivent adhérer aux activités que l'on propose. Un enfant doit avoir la possibilité de ne pas y participer.

Quotidien :

La force du travail éducatif des Accueils de Loisirs réside dans la régularité de leur fréquentation par les enfants. En effet, étant présents tous les jours scolaires, le travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne s'en trouve renforcé. Il permet un accompagnement vers l'autonomie, sur des aspects faisant partie de la journée de l'enfant : l'alimentation, la sieste, le repos et les temps calmes.... L'amplitude de fréquentation de l'Accueil de Loisirs par les enfants implique d'être à l'écoute de leurs besoins élémentaires et fondamentaux.

Communication :

Le travail sur la communication est un enjeu éducatif important. Il permet d'amener les enfants à communiquer autrement que par la violence, de les amener à exprimer leurs sentiments, leurs émotions, et à comprendre ce que ressent l'autre. C'est un pilier essentiel de la gestion des conflits.

Valeurs :

L'aspect collectif des structures d'Accueils de Loisirs, l'articulation des projets pédagogiques et du projet éducatif de LE&C Grand Sud, notre mission d'éducation populaire, font des activités proposées un support privilégié pour transmettre des valeurs humanistes. Cependant, ce travail ne pourra être optimal que si les bases de la vie quotidienne sont posées, que les besoins des enfants sont satisfaits et que le travail préalable sur la capacité à communiquer est réalisé.

Adultes :

Il est rassurant pour un enfant de savoir que les adultes sont cohérents vis-à-vis de lui. De fait le travail en équipe, le partenariat avec l'école, les familles et les associations sont nécessaires. L'intérêt de ce travail réside dans une compréhension des modes d'intervention de chacun dans le but d'éviter les incohérences dans la journée de l'enfant. Les passages de relais (avec l'école et avec les familles), les projets communs, les rencontres régulières et le traitement collectif de situations individuelles qui pourraient s'avérer problématiques (avec l'enseignant, avec les familles...), sont autant de supports pour développer ce travail.

Présentation de la structure

Le rôle de chacun et la composition de l'équipe

- **Le directeur ou la directrice de l'Accueil de Loisirs :**

Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil éducatif, de l'encadrement du personnel et des relations partenariales locales. Il élabore le projet pédagogique et responsable du budget de l'Accueil de Loisirs. Il encadre l'équipe d'animation, il est garant des informations et de leur transmission au siège de LE&C Grand Sud et à la coordination enfance. Il participe à la mise en réseau des compétences et à la dynamique de territoire.

- **La directrice adjointe :**

La directrice adjointe soutient le directeur ou la directrice dans ses missions pédagogiques et assure la responsabilité des accueils en l'absence du directeur ou directrice.

Elle veille à la bonne cohésion de l'équipe et anime au besoin les réunions.

- **L'Assistant Sanitaire et Prévention des Risques (ASPR):**

L'ASPR dispose à minima du PSC1. Elle est responsable de la sécurité et des conditions sanitaires de l'Accueil de Loisirs, en collaboration avec les médecins et les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation. Elle veille à la mise à jour du Document Unique, à l'organisation des exercices d'évacuation incendie, la tenue du cahier infirmerie, au contenu de la pharmacie et trousse de secours.

- **Les animateurs :**

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures.

- Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique,
- il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique,
- il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis,
- il évalue et rend compte de ses activités,
- Il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions,
- Il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires,
- Il assure le relais des informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux..

La composition des équipes est diversifiée, ce qui apporte de la complémentarité dans les compétences, de la diversité dans les approches.

- **Les animateurs vacataires :**

Les animateurs vacataires sont présents sur les périodes de vacances scolaires. Le recrutement se finalise quinze jours avant la période en fonction des inscriptions. Une réunion de préparation est organisée afin de planifier les activités et sorties, d'intégrer au mieux l'animateur, créer du lien au sein de l'équipe. Depuis plusieurs années, beaucoup d'animateurs vacataires reviennent régulièrement sur les périodes de vacances, ce qui facilite une cohérence éducative et un repère pour les enfants.

L'animateur vacataire a exactement les mêmes fonctions qu'un animateur permanent.

- **L'animateur inclusion :**

Depuis, septembre 2021, la collectivité traduit cette volonté d'accueillir l'ensemble des enfants en situation de handicap et plus largement à Besoins Educatifs Particuliers par :

- le financement suivant conditions de postes supplémentaires pour l'accompagnement individualisé et nécessaire d'un enfant en situation de handicap
- la création d'un pool d'animateurs qui renforceront les équipes ALAE de l'ensemble du territoire.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au-delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics. Les équipes de direction LE&C GS sont soutenues dans cette démarche par la chargée de mission Inclusion. Ses missions sont les suivantes :

- Accompagnement des structures
- Malles d'outils pédagogiques
- Formation des salariés
- Coordination d'appel à projet inclusif interne

L'objectif est de pouvoir offrir les meilleures conditions d'accueil et d'avoir une certaine cohérence d'accompagnement afin de s'adapter au mieux à chaque situation et aux besoins individuels de chaque enfant. L'accueil personnalisé des enfants en situation de handicap dans les temps de loisirs périscolaires représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs.

Le vivre ensemble, l'acceptation des différences, la rencontre et l'enrichissement par la mixité des publics font partie intégrante des projets des structures EAJE/RAM/ALAE/ALSH/CAJ du territoire.

ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

L'accompagnement des équipes se fait de manière permanente sur des temps implicites lors des accueils ALAE mais également sur des moments formalisés et programmés qui permettent de travailler les axes en amont :

- Les temps de réunions d'équipe
- Les réunions de préparation TAP
- Les PP10 quotidiens (rapport quotidien d'environ 10 min après chaque temps méridien et avec l'ensemble de l'équipe)
- Les formations portées par LE&C GS
- Les formations en interne sur des besoins spécifiques
- L'accompagnement par l'animateur.rice multi-sites
- Les entretiens annuels

Le projet :

Le projet pédagogique est le « contrat de confiance » entre équipe, intervenants, parents, enfants et l'organisateur. Il définit les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il permet de fixer la posture professionnelle des équipes encadrantes.

Le projet pédagogique de la structure favorise :

- le développement global de l'enfant et son éveil au travers d'activités variées et adaptées à l'âge de l'enfant,
- Le développement de la curiosité,
- l'acquisition d'autonomie au sein d'un groupe d'enfants,
- le développement de la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres et le don de soi,
- le développement des savoir être et savoir faire au regard de l'environnement, y compris au travers d'actions en lien avec le service de collecte des déchets de la communauté des communes.

Le constat :

Nombre d'enfants scolarisés et nombre d'enfants accueillis en 2025-2026

- 130 enfants en maternelles répartis sur 5 classes.
- 242 enfants en élémentaires répartis sur 10 classes.

Fréquentation moyenne de l'accueil de Loisirs :2024-2025

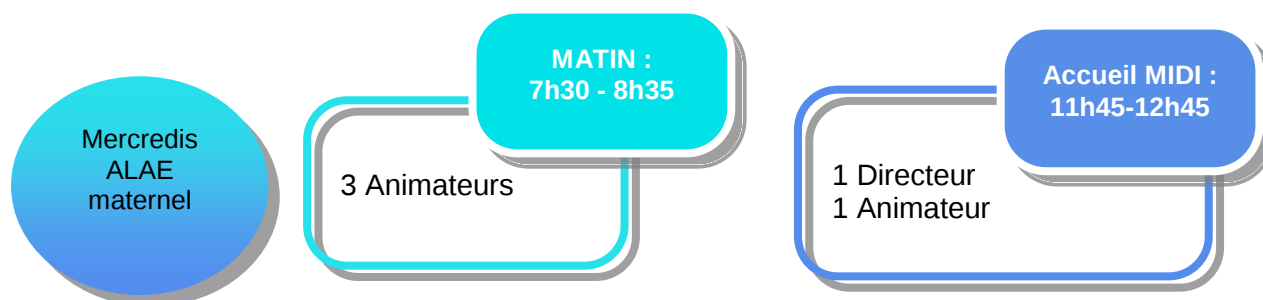
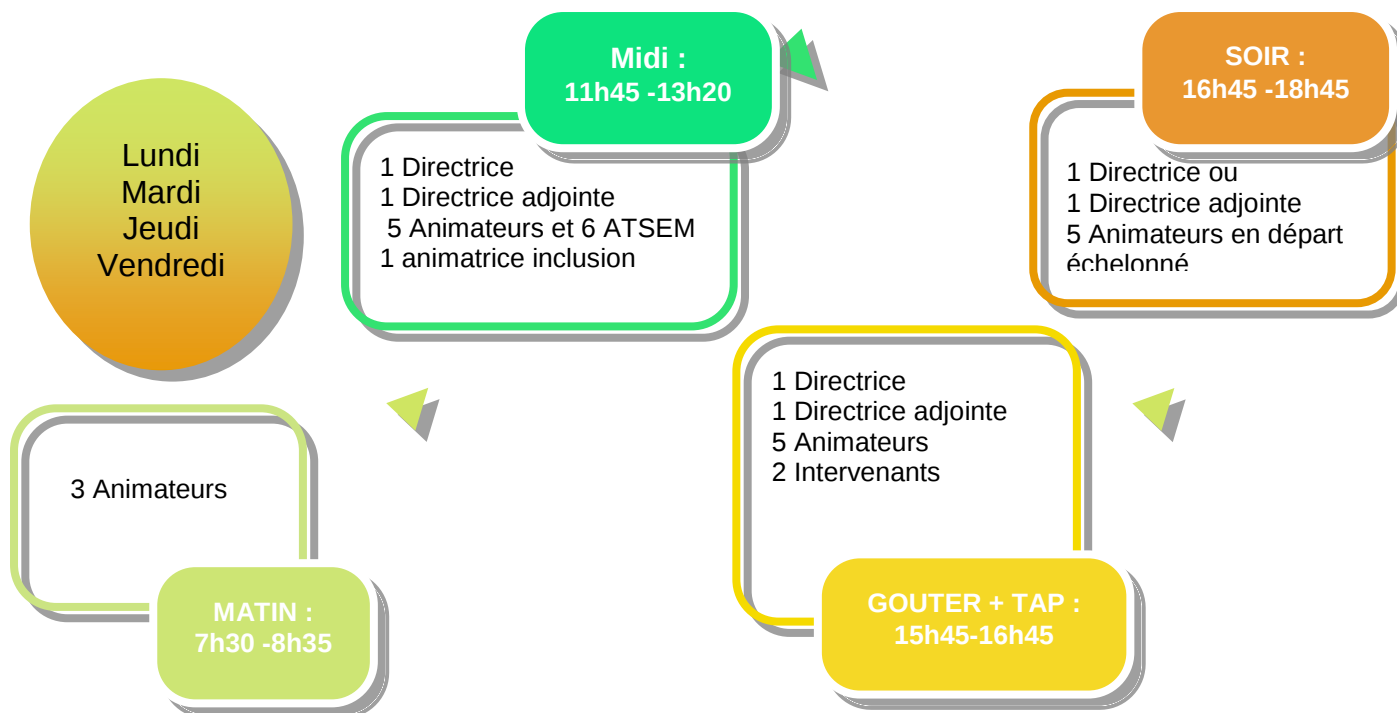
	Maternelle	Élémentaire
Matin	34	104
Midi	119	234
TAP	86	150
Soir (après le temps tap)	63	77
Mercredi	108	

Caractéristiques du public accueilli en 2025-2026 :

Nous travaillons conjointement avec les enseignants et les familles pour leur permettre d'avoir un accueil individualisé. Nous accueillons des enfants qui ont des PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Le fonctionnement des ALAE et ALSH :

ALAE maternel :



Journée type :

MONTASTRUC MATERNEL								
	7h30-8h35		08h45-11h45	11h45-13h30		13h30-15h45	15h45-16h45	16h45-18h45
Lundi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Mardi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Mercredi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE de 11h45 à 12h45				
Jeudi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Vendredi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	

Accueil du matin : 7h30-8h35

Un accueil individualisé pour prendre le temps de se réveiller et se préparer pour les apprentissages.

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
Réveil dans le calme : activités de dessin, jeu de société, lecture ... Une salle sensorielle est proposée aux enfants pour se réveiller en douceur. Proposer des activités adaptées aux besoins de chacun, orientation dans les salles spécifiques.	Un regard, un bonjour, un sourire, une attention, pour accueillir l'enfant individuellement. On l'accompagne à trouver ses repères. On parle doucement. Proposition de petits pôles pour inviter les enfants à prendre le temps de s'éveiller doucement. Etre à l'écoute, disponible pour chaque enfant.

Accueil du midi : 11h45-13h20

Pause méridienne : deux services en cantine adaptés au rythme de chacun.

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
Premier service : 11h45-12h30 Pour les enfants de petites et moyennes sections temps de repas puis départ à la sieste à 12h30. Deuxième service : 11h45-13h20 A la sortie des classes : se défouler, crier, bouger, courir, discuter, jouer, découvrir,	Etre à l'écoute, disponible pour les enfants. Avoir une présence. Proposer des petits pôles intérieurs ou extérieurs. L'animateur propose à jouer, de faire jouer, jouer avec. Proposer des jeux collectifs dans la cour.

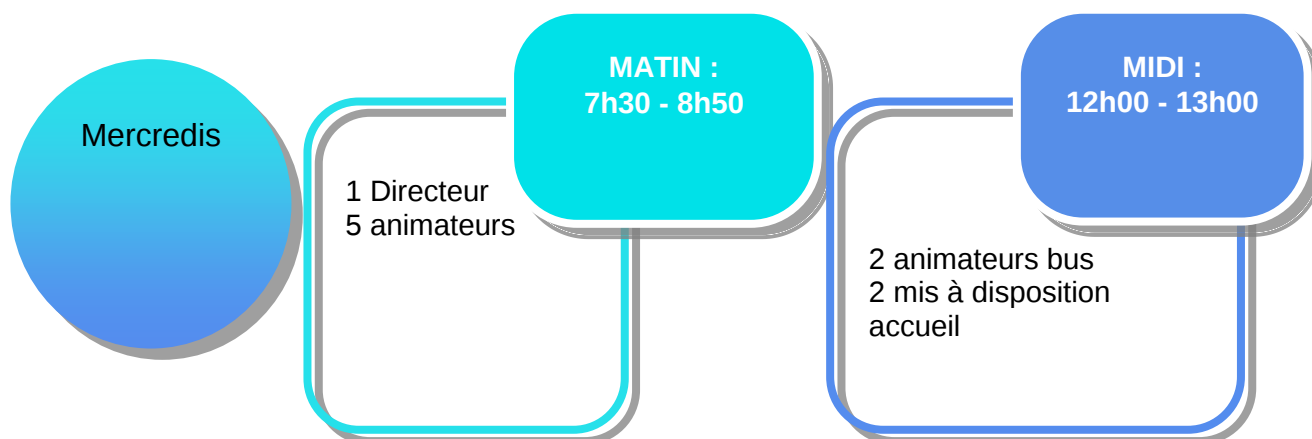
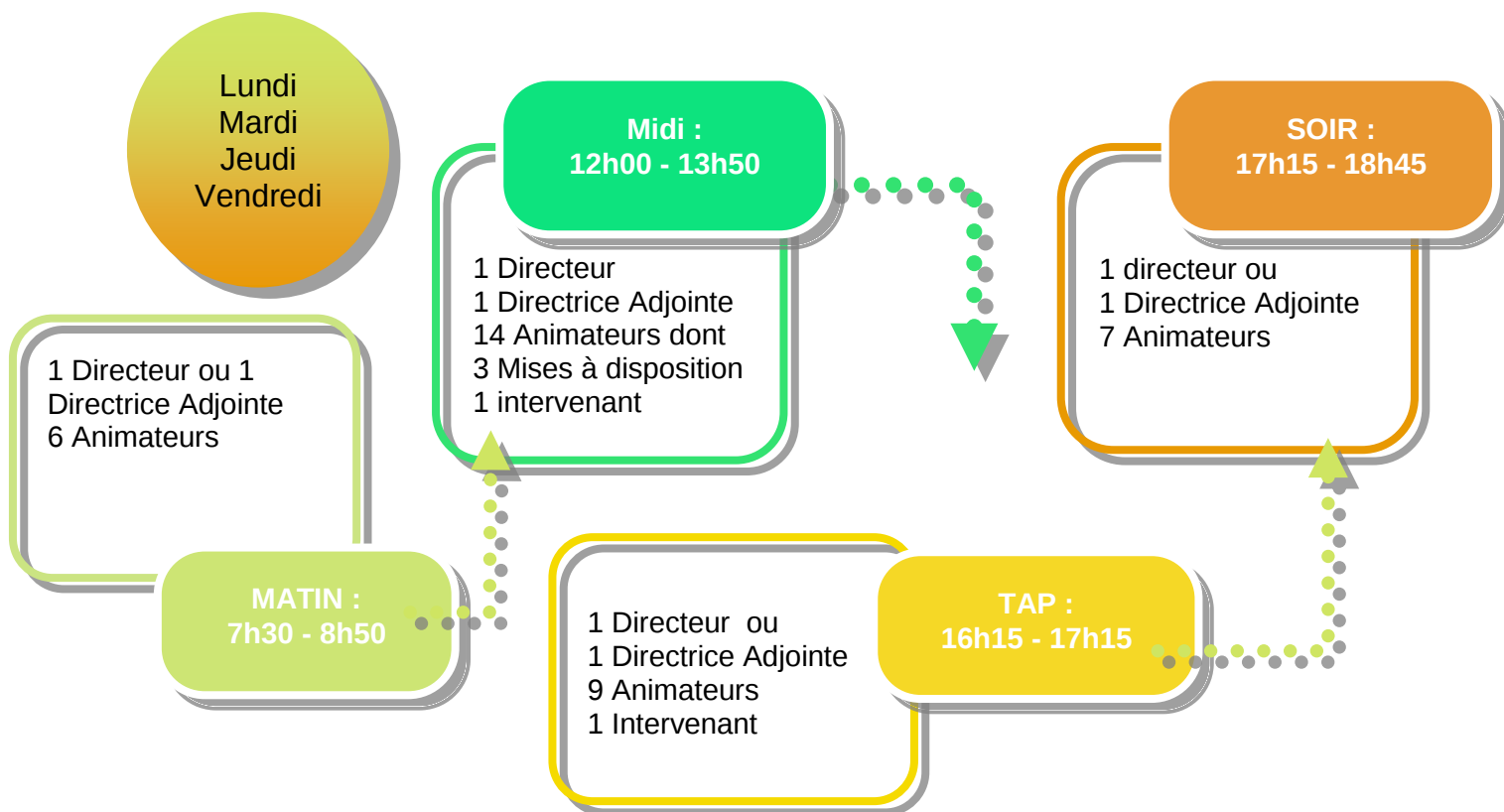
créer. Convivialité et échanges autour du repas. 13h20 retour au calme et rassemblement dans les classes par le biais de lecture et de comptines.	Des agents mis à disposition de la mairie aident les animateurs au service et à réguler le fluide du restaurant scolaire.
--	--

Accueil du soir : 15h45-18h45 :

Fin de journée, plusieurs pôles d'activités menés par des intervenants et les animateurs pour laisser libre choix aux enfants après leur journée.

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
15h45-16h45 : Après le temps du goûter les enfants participent aux activités TAP en fonction de leurs besoins et leurs envies. Temps propice à la découverte : proposition de TAP de la part des animateurs et des intervenants selon les périodes de l'année.	Etre à l'écoute, disponible pour les enfants. Avoir une présence, une bienveillance en prenant en compte que certains enfants sont en collectivité depuis 8h-9h. Proposer des pôles de jeux et d'activités, des TAP, un espace calme (salle bulle), pour se ressourcer et pour répondre aux besoins de tous.

ALAE élémentaire :



Journée type :

MONTASTRUC ELEMENTAIRE								
	7h30-8h50		9h00-12h00	12h-13h50		14h00-16h15	16h15-17h15	17h15-18h45
Lundi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Mardi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Mercredi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE de 12h à 13h00	ALSH jusqu'à 18h45			
				Bus □ ALSH				
Jeudi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE
Vendredi	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	Passage de relais	Ecole	ALAE	

Accueil du matin : 7h30-8h50

Un accueil individualisé pour prendre le temps de se réveiller et se préparer pour les apprentissages.

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
Réveil dans le calme : activités de dessin, jeu de société, lecture ... A 8h : certains enfants ressentent le besoin de bouger, nous ouvrons donc l'espace cour (quand le temps le permet). Proposer des activités adaptées aux besoins de chacun, orientation dans les salles spécifiques.	Un regard, un bonjour, un sourire, une attention, pour accueillir l'enfant individuellement. On l'accompagne à trouver ses repères. On parle doucement. Proposition de petits pôles pour inviter les enfants à prendre le temps de s'éveiller doucement. Etre à l'écoute, disponible pour chaque enfant.

Accueil du midi : 12h-13h50

Pause méridienne : proposition d'activités variées pour se divertir entre les apprentissages.

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
A la sortie des classes : se défouler, crier, bouger, courir, discuter, jouer, découvrir, créer. Convivialité et échanges autour du repas. Entre 12h et 13h30 les enfants passent au self de manière échelonnée et quand ils le	Etre à l'écoute, disponible pour les enfants. Avoir une présence. Proposer des petits pôles intérieurs ou extérieurs. L'animateur propose à jouer, de faire jouer, jouer avec. On propose aux enfants de participer aux

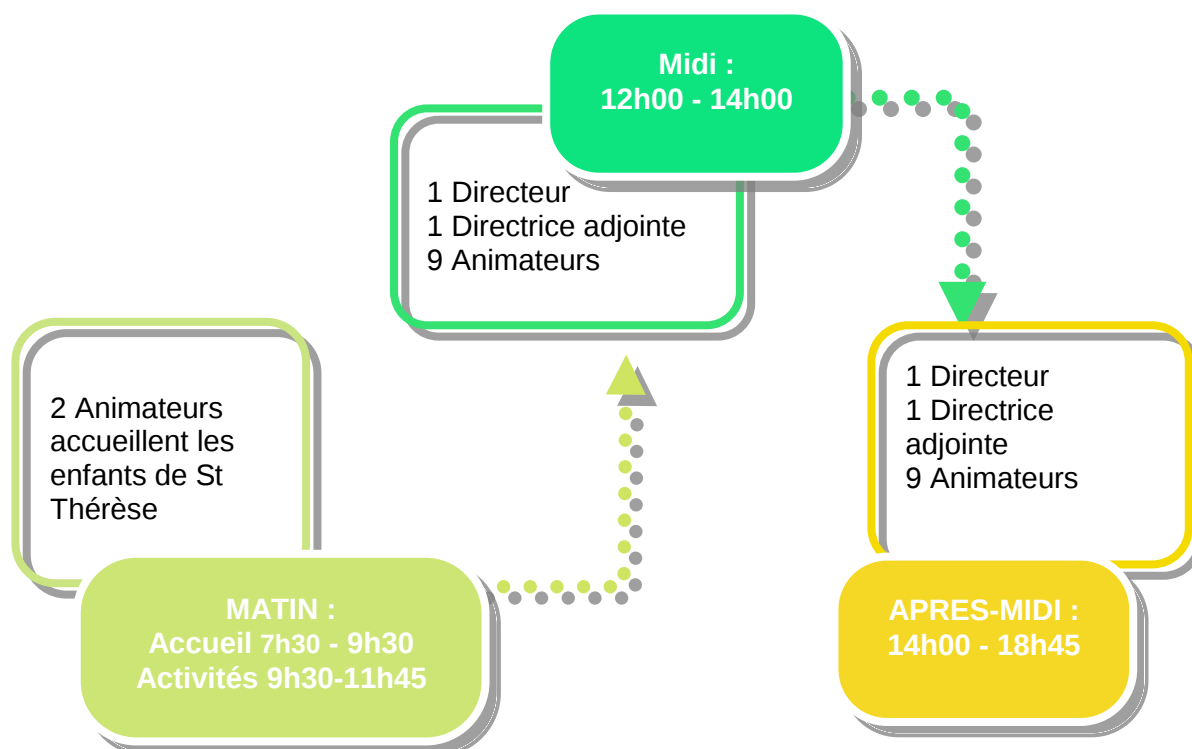
souhaitent. Autonomie des enfants dans l'espace et le temps du repas. Vers 13h45 : Fin des activités et retour au calme.	activités TAP avec les intervenants ou proposées des activités en salle ou dans la cour. Proposer des jeux collectifs dans la cour. Des agents mis à disposition de la mairie s'occupent du service et régulent le fluide du restaurant scolaire.
--	--

Accueil du soir : 16h15-18h45 :

Fin de journée, plusieurs pôles d'activités pour laisser libre choix aux enfants après leur journée.

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
A la sortie des classes : goûter, se défouler, crier, bouger, courir, discuter, être au calme ... Temps propice aussi à la découverte : proposition de TAP de la part des animateurs et intervenants.	Etre à l'écoute, disponible pour les enfants. Avoir une présence, une bienveillance en prenant en compte que certains enfants sont en collectivité depuis 8h-9h. Proposer des petits pôles intérieurs ou extérieurs, des TAP, un espace devoirs en libre, un espace calme, pour se ressourcer pour répondre aux besoins de tous.

ALAE mercredi :



Matin : 7h30-11h45 : accueil des enfants de l'école Ste Thérèse :

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
Réveil dans le calme : activités de dessin, jeu de société, lecture ... Arrivée échelonnée des enfants jusqu'à 9h30. Proposer des activités adaptées aux besoins de chacun, orientation dans les salles spécifiques. Activités physiques, manuelles, d'expression, cuisine , ...	Un regard, un bonjour, un sourire, une attention, pour accueillir l'enfant individuellement. On l'accompagne à trouver ses repères. On parle doucement. Proposition de petits pôles pour inviter les enfants à prendre le temps de s'éveiller doucement. Etre à l'écoute, disponible pour chaque enfant.

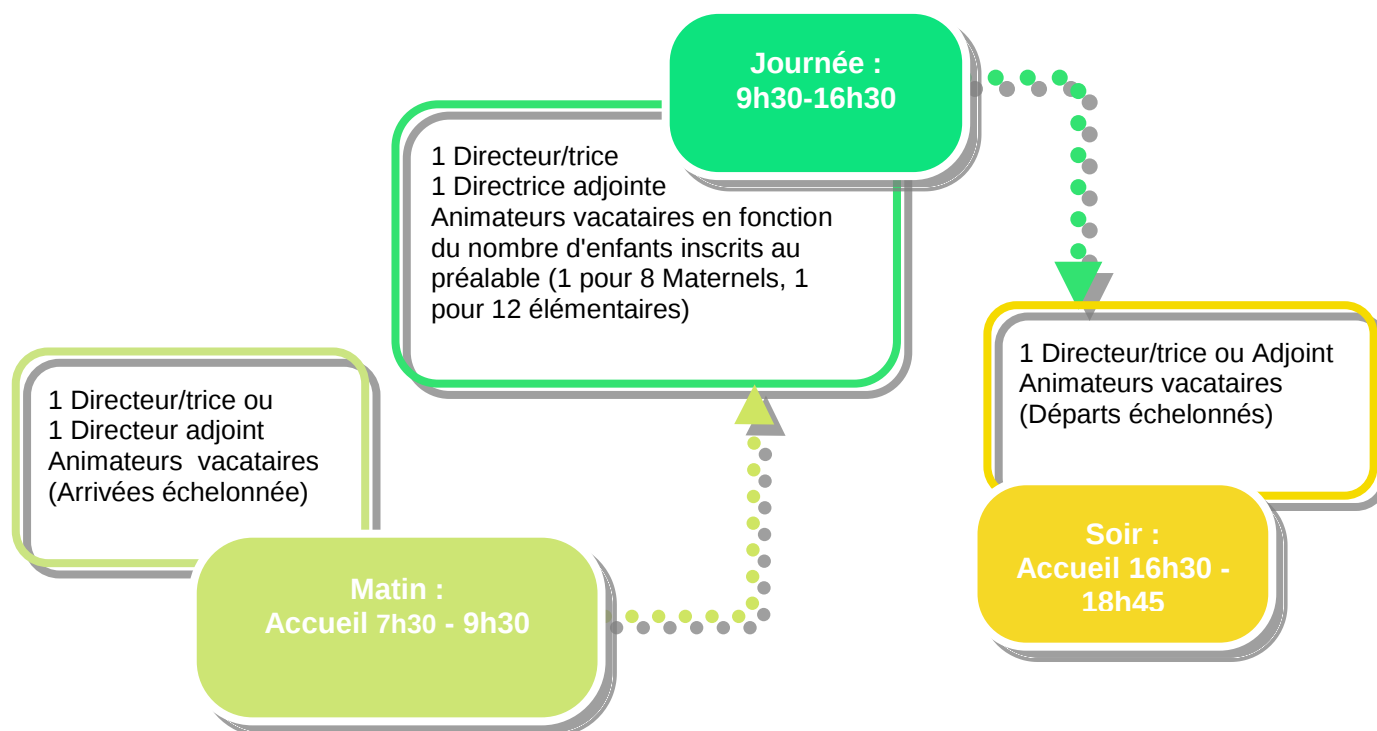
Midi : temps de repas

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
11h45-13h : 1 ^{er} service pour les maternels de Montastruc et de Ste Thérèse. 12h30-13h30 : Deuxième service avec les enfants de Roquesérière, Montpitol et les élémentaires de Montastruc et Ste Thérèse. Temps de convivialité autour du repas.	Etre à l'écoute, disponible pour les enfants. Les animateurs mangent avec les enfants pour mieux les accompagner dans le repas et profiter de ce moment pour échanger avec les enfants.

Après midi : 13h30-18h30

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
13h30-14h : temps libre pour se défouler après le repas. Départ pour la sieste. 14h-14h30 : temps calme pour permettre aux enfants de se poser avant d'attaquer les activités. 14h30-16h : temps d'activités pour tous. 16h-16h30 : goûter préparé et servi avec les enfants. 16h30-18h45 départ échelonné des enfants et aménagement de pôles d'activités.	Etre à l'écoute, disponible pour les enfants. Programme d'activité périodique construit en équipe. Libre des choix des enfants. Décloisonnement des activités maternel et élémentaire. Accompagner, jouer avec, observer, échanger et valoriser.

ALSH vacances :



L'équipe d'animation des vacances est principalement composée d'animateurs vacataires diplômés, de titulaires et d'une animatrice inclusion. Ces derniers proposent des activités variés et adaptées au rythme et besoins de chacun, cela dans un esprit festif et détendu, permettant aux enfants de se sentir pleinement en vacances.

En parallèle d'activités construites en équipe, des sorties et intercentres sont proposées pour les enfants des différents ALSH de la communauté des communes.

Prise en compte de la parole des enfants en mettant en place une journée de l'enfant dédiée à leurs envies.

Un planning d'activités est proposé chaque semaine en fonction d'une thématique commune à tous les ALSH de la C3G.

Les repas et goûters sont assurés par l'ALSH, avec des d'activités culinaires sur les temps du matin.

Afin que chaque enfant trouve sa place, les activités répondent aux besoins suivants : Je bouge, Je créer, Je joue, Je me pose.

Orientations pédagogiques

Les objectifs pédagogiques :

Pour définir les objectifs pédagogiques, nous partons de la prise en charge globale de l'enfant tout au long de sa journée mais aussi plus largement de sa scolarité.

Il nous semble essentiel de poursuivre et renforcer le travail partenarial et de coordination entre les différents services (écoles, mairie, alae, parents d'élèves) afin d'améliorer chaque jour l'accueil des enfants.

Dans la construction de ce projet nous avons travaillé en équipe ce qu'il nous semblait essentiel pour parfaire notre organisation et nos orientations pédagogiques. Ceci dans le but d'accueillir au mieux les enfants.

Notre réflexion s'appuie sur 3 questions essentielles :

- Comment prendre en compte la parole de l'enfant ?
- Comment développer le principe de citoyenneté et du vivre ensemble ?
- Comment développer le principe de coéducation ?

Prendre en compte la parole de l'enfant

Objectifs opérationnels	Moyens	Et concrètement avec les enfants
Permettre à l'enfant de s'exprimer	Créer des outils d'expressions adaptés aux enfants Favoriser l'écoute active avec le regard sécurisant et rassurant de l'animateur Temps de festivités portés par les enfants eux-mêmes	Mise en place d'une boîte à idées, atelier théâtre, cartes mentales, atelier marionnettes, gazette de l'alae, création kamishibai Projet cocon, activités libres, conseils d'enfant, bâton de parole, boîtes à idées et envie Fête de fin d'année commune à l'élémentaire, maternel et à l'espace jeunesse. Vendredi de fin de chaque période : journée de l'enfant.
Permettre à l'enfant d'aménager les espaces	Aménagement des salles et lieux de vie avec les enfants, création d'espaces clairement définis. Variation du matériel de jeu à disposition des enfants	Repères visuels sur les portes indiquant le nom des salles, coins zen, salle ludothèque, portes colorées pour permettre aux enfants de se repérer dans la structure, affichage de pictogramme indiquant les règles de vie et de lieux. Proposer à jouer en valorisant le jeu symbolique, le jeu de société, le jeu de construction, les jeux collectifs. S'appuyer sur la classification ESAR des ludothèques.
Favoriser l'autonomie	Définir le rangement comme essentiel au jeu. Adapter les activités à la prise de décisions.	Proposer des caisses de matériels adaptés avec pictogrammes. Création d'outils pour permettre à l'enfant de choisir son activité.

	Accompagner chaque enfant dans les gestes de la vie quotidienne.	Concevoir avec les enfants les règles de vie et des lieux.
--	--	--

Développer le principe de citoyenneté et du vivre ensemble

Objectifs opérationnels	Moyens	Et concrètement avec les enfants
Rendre les enfants acteurs des temps périscolaires	Elaboration des règles communes avec les enfants Développer chez les enfants une conscience citoyenne Amener les enfants à s'engager pleinement dans une activité	Réflexion et rédaction des règles de vie, des règles du lieu, des règles du jeu. Conscientiser le collectif par des projets communs à l'école. Respecter le lieu en optant pour un ALAE sans chaussures (maternel), en mettant en place la semaine du rangement/tri et réparation par les enfants. Proposition d'un TAP « sécurité routière » Co construction des projets d'activités avec les enfants. Diffusion d'une vidéo créée par les enfants de l'élémentaire autour de l'empathie et du vivre ensemble.
Sensibiliser les enfants aux projets éco citoyens	Inviter les enfants à trier leurs déchets et à éviter le gaspillage Sensibiliser les enfants à la nature en développant le	Mise en place d'un composteur en maternel. Tri en cantine et création de poubelles de tri avec un intervenant (élémentaire). Mise en place d'ambassadeurs de tri dans la cour de l'ALAE maternel, projet goûter zéro déchets. Création d'un potager,

	jardin partagé	ateliers land-art.
Susciter la cohésion d'équipe	Considérer chaque membre dans son travail et ses projets Projets communs ALAE maternel/ élémentaire/ espace jeunesse Travailler avec les différents acteurs de terrain (enfance et jeunesse) Organisation de temps d'échanges avec les équipes de la cuisine centrale	Décisions collégiales lors des réunions d'équipes (élaboration des plannings d'activités) Fête de fin d'année. Projet passerelle : crèche/PS ; GS/CP ; CM2/espace jeunesse Réunions, décors de la cantine, projets culinaires, ateliers avec la diététicienne, atelier autour des fruits et légumes.
Permettre à l'équipe d'appréhender le rôle et la fonction d'animateur	Formation des équipes Cadrer et sécuriser les équipes	Gestion des conflits, échanges de pratiques entre professionnels, intervention de la MDEJ. Elaboration des fiches de procédures, structuration des réunions d'équipes.

Développer le principe de coéducation

Objectifs opérationnels	Moyens	Et concrètement avec les enfants
Accueillir la famille dans sa globalité	Communiquer autour de l'enfant sur ses besoins, ses envies et ses spécificités Communiquer sur les actions portées par les équipes d'animations Accompagner et soutenir la parentalité	Planning d'activités adaptées, outils inclusifs (timer, échelle de temps, échelle de la douleur, casques anti-bruits, ...) Affichage, mailing, mini site, sensibilisation par les animateurs, réunion de rentrée à destination des familles Ateliers parents/enfants en fin de chaque période. Ouverture aux familles par le biais de différents jeux, portes ouvertes des ALAE en début et fin d'année, soirée parentalité, espace lecture autour de la parentalité (livres prêtés par la médiathèque de Montastruc).
Interagir avec les équipes enseignantes	Harmonisation des règles de vie entre l'école et l'ALAE Planification des temps d'échanges de pratiques avec l'équipe enseignante Participation aux événements de la vie de l'école	Charte école- ALAE Projet PHARE école – ALAE (lutte contre le harcèlement) Maternathlon, accompagnement sortie collège.
Développer les projets communs avec les institutions et associations	Valorisation des actions de territoire Mise en lumière des	Fête de l'enfance, projets intergénérationnels, semaine de la laïcité, ...

	compétences des intervenants	Diversités des intervenants tap (cirque, sophrologie, judo, marionnettes, théâtre d'ombres, théâtre, skate, danse, light painting ...
	Travail en collaboration avec les associations de la commune	Confection de Mr carnaval avec le comité des fêtes de Montastruc, Père Noël solidaire avec le cercle laïque et les restos du cœur.

L'accueil des enfants en situation de handicap

Inclusion des enfants en situation de handicap : une démarche transversale au quotidien, une politique volontaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au-delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui caractérise la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

Parentalité et co éducation

L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Educatif. D'ailleurs, D.W.Winnicott disait : « *Un enfant seul, ça n'existe pas* ». Ainsi, pour offrir un accueil de qualité aux enfants, il est indispensable de prendre en compte sa famille.

Les parents, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

Parent et équipe d'animation sont donc des partenaires de coéducation, où l'enfant est placé au cœur des préoccupations. L'accueil périscolaire efficient de ce partenariat famille-professionnels ne peut s'accomplir qu'avec l'instauration d'un **lien de confiance**. Pour y parvenir, **le parent a besoin de constater et d'éprouver régulièrement que ses besoins sont pris en compte et que sa place est réfléchie au sein de la structure.** Quand tel est le cas, il peut naturellement supposer qu'il en est de même pour son enfant. Un parent en confiance avec les animateurs et l'ensemble des équipes, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de la **vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences...**

En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les équipes peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants. **En permettant l'implication des parents,** le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien

social. Participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager et de développer leurs compétences et leurs savoirs.

Nous développons de nombreux projets qui s'adaptent aux spécificités des publics, aux besoins des familles, à leur rythme de vie, leur disponibilité. Au sein de la Commune, les actions pourront ainsi prendre des formes différentes dans les différentes structures (résonnance avec le projet des Maisons de quartier) tout en poursuivant des objectifs communs :

- **Soutenir** les parents dans leur rôle et leurs choix éducatifs
- **Cultiver** le lien social, l'entraide et, le cas échéant, l'intégration sur le territoire de vie

Prévenir les situations de ruptures et **orienter** efficacement vers les différents professionnels en fonction des difficultés rencontrées (PMI, CCAS, Services de la Ville, Associations partenaires...)

Agenda Annuel C3g et des ALAE

Septembre / Octobre :

- Projet intergénérationnel

Décembre :

- Mois de la fraternité
- Père Noël solidaire
- Goûter festif de fin d'année
- Semaine de la laïcité

Janvier :

- Projet d'aide aux devoirs
- Début du projet passerelle CM2/6^e

Février :

- Evénement festif à l'Alae élémentaire

Mars / Avril :

- Carnaval des ALAE
- Apprivoisons les écrans

Mai :

- Fête de l'enfance

Juin :

- Participation de l'ALAE au Maternathlon de l'école
- Fête des ALAE
- Début du projet passerelle GS/CP

Juillet :

- Boum des Cm2
- Accueil de loisirs à ciel ouvert
- Séjour

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des différentes actualités nationales, locales mais aussi en fonction des projets menés avec les publics accueillis.